

Projet Pédagogique

Service Commun Périscolaire

« La Treille »



Plan Mercredi 2022/2025

Table des matières

I.	AVANT-PROPOS.....	2
II.	CONTEXTE.....	3
	La Communauté des Communes Tarn-Agout	3
	Le service enfance	3
	L'accueil de loisirs de La Treille	5
	Equipement de la structure.....	6
	Partenaires	7
III.	FONCTIONNEMENT	7
	Modalités de réservation et facturation	7
	Public accueilli et caractéristiques du public.....	8
	Nouveauté : espace dédié aux 9/12 ans : création d'une YOURTE	9
	Accueil du public en situation d'handicap.....	9
	Journée type Accueil commun périscolaire	10
	Composition de l'équipe	12
	Réunions d'équipe.....	12
	Rôle de l'équipe pédagogique	12
	L'accueil des stagiaires	13
	Hygiène et sécurité des enfants	13
	Communication	14
	La Parentalité.....	15
	Le lien avec les écoles.....	15
	Le comité de pilotage	15
IV.	PEDAGOGIE ET PROJETS	16
	Notre démarche pédagogique et objectifs	16
	Nos actions pédagogiques - Le Plan Mercredi	17
	Projet d'animation « Le sentier du goût » (Du champ à l'assiette)	17
	Projet d'animation « Le sentier Nature ».....	18
	Projet d'animation « Le sentier des ânes »	19
	Projet d'animation « Le sentier du patrimoine »	20
	Progression pédagogique.....	20
V.	EVALUATION.....	21
	Grille évaluation service commun périscolaire La Treille.....	21
VI.	CONCLUSION	24

I. AVANT-PROPOS

Ce projet pédagogique est le fruit de la réflexion d'une équipe impliquée et convaincue que son action a un impact sur le public qui est accueilli au sein de la structure et sur notre territoire.

Aujourd'hui plus que jamais nous sommes conscients de l'importance de notre travail, de la responsabilité et la volonté de collaborer à l'éducation du citoyen de demain.

Nous espérons que la lecture de ce projet reflète les ambitions qui mobilisent tous les membres de l'équipe, en vous souhaitant bonne lecture.

L'équipe pédagogique de la Treille.



II. CONTEXTE

La Communauté des Communes Tarn-Agout¹

Le service enfance est organisé par la Communauté de Communes Tarn Agout depuis le 1^{er} janvier 2011 (transfert des compétences).

La Communauté de Communes Tarn Agout regroupe sur son territoire près de 29 000 habitants résidant sur 21 communes (1 haute garonnaise, 20 tarnaises)



Le service enfance

Les enfants du territoire sont donc accueillis pendant les vacances dans les accueils intercommunaux de :

- La Treille (81 500 Lugan)
- Goscinny (81 370 saint Sulpice)
- Jean de Lafontaine (81 500 Labastide st Georges)

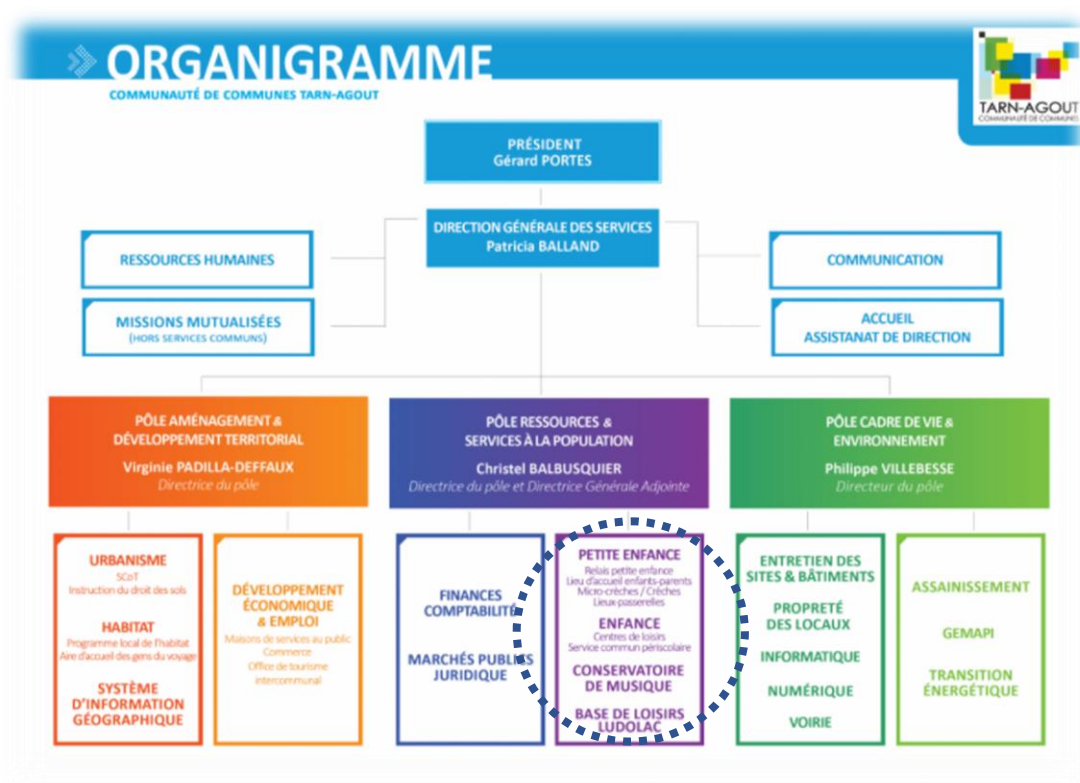


¹ CCTA

Les enfants du territoire sont aussi accueillis les mercredis dans l'accueil de loisirs commun périscolaire de La Treille :



Le service Enfance travaille et est accompagné par les services transversaux de la communauté de communes :



Les projets pédagogiques du service se réfèrent au projet éducatif établi par les élus de la CCTA et respecte les objectifs éducatifs visés suivants :

- S'engager pour le loisir pour tous.
- Enrichir la continuité éducative
- Favoriser l'épanouissement
- Valoriser chacun et tous

Les projets pédagogiques sont établis annuellement par l'équipe de direction en accord avec l'équipe pédagogique. Ils sont à disposition des équipes, des partenaires et des familles.

« Les enfants sont des adultes en devenir. Accueillir les enfants hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères en garantissant une sécurité affective morale et psychologique tout en développant leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité.

L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique est au cœur des préoccupations de notre accueil. Toutes les activités proposées sont basées sur les principes du jeu et du loisir afin d'apporter une valeur éducative à chacun. »



L'accueil de loisirs de La Treille

La Treille est implantée sur la commune de Lugan à 5 km de Saint Sulpice et 13 km de Lavaur.

Le Service commun périscolaire accueille les enfants les mercredis, de 7h30 à 18h30, durant la période scolaire, les enfants issues des diverses communes signataires de la convention du service commun périscolaire mise en place par la CCTA, à savoir, Azas, Bannières, Belcastel, Garrigues, Lugan, Montcabrier, Saint Agnan, Saint Jean de Rives, Saint Lieux les Lavaur, Teulat, Villeneuve lès Lavaur et Viviers lès Lavaur.

Depuis l'année 2018, la CCTA a mis en place un point d'accueil sur la commune de Teulat permettant aux enfants du sud du territoire de profiter du service. Les enfants sont acheminés en navette pour passer la journée à la Treille.

Pendant les vacances scolaires l'ALSH² de la Treille accueille les enfants issues des diverses communes de la Communauté de Communes Tarn-Agout. Les enfants d'autres communes peuvent être accueillis après dérogation du président de la CCTA.

Le centre est ouvert durant les vacances scolaires de lundi à vendredi de 7h30 à 18h30, excepté une semaine sur les vacances de fin d'année et les jours fériés.

Un lieu d'accueil et une navette sont mis en place sur la commune de Saint Sulpice, à l'ALSH Gosciny, pour acheminer les enfants vers la Treille.



² Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Equipement de la structure

Le centre a été construit dans un ancien corps de ferme rénovée, sur un terrain de 7ha, il contient :

En intérieur

- 3 grandes salles d'activités.
- 1 salle cuisine bien équipée pour les activités.
- 2 préaux.
- Un réfectoire, avec une capacité de 80 couverts.
- Une cuisine adaptée pour la chauffe et la plonge.
- Un dortoir avec 16 lits.
- Une infirmerie.
- 3 blocs sanitaires adaptés pour les enfants entre 3 et 12 ans.
- Un bureau d'accueil au rez-de-chaussée.
- 1 bureau pour les équipes de direction.
- Une salle de réunion.
- Une salle de pause.
- 2 blocs sanitaires à destination des adultes.
- Une buanderie.
- Deux régies.



En extérieur

- Un parc pour enfants de moins de 6 ans.
- Un « city stade ».
- Une forêt aménagée.
- Un plan d'eau.
- « L'asinerie » avec des boxes et des terrains à destination des ânes de la Treille.

Autres

La CCTA met à disposition du centre un minibus.

Budget

Chaque année un budget est voté et validé par le conseil communautaire de la CCTA.

Les ressources proviennent des diverses communes de la CCTA, de la CAF et de la participation des familles.

Partenaires

Le service commun périscolaire de la Treille, cherche à développer une dynamique partenariale, ainsi nous travaillons en collaboration avec :

- **Les institutions** telles que, la CAF³, le SDJES⁴, la PMI⁵.
- **Les services de la communauté de communes**, le service comptabilité, ressources humaines, secrétariat, services techniques...

Plus particulièrement cette année : les agents de **l'Office du tourisme** (pour le sentier du patrimoine) les chargés de mission **PAT** (Plan Alimentaire Territorial-pour le sentier du goût) et **PCAET** (Plan Air Climat Energie pour le sentier Nature)

- **Les intervenants, les structures privées, diverses associations** culturelles, sportives, environnementale du territoire...

Il est important pour nous de travailler avec l'entourage de notre service, l'environnement de l'enfant. Un travail harmonieux avec les acteurs du territoire permet une offre riche de cohérence.

Pour le projet « sentier de la treille » nous travaillons en particulier le SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de traitement des Ordures Ménagères), le CPIE (Centre Permanent d'Initiative), la ferme pédagogique jardin de Martine, les producteurs locaux...

- **Les collectivités signataires, leur équipement public**

Nous sollicitons aussi régulièrement les communes signataires du service commun et utilisons certains équipements publics présents sur le territoire.

III. FONCTIONNEMENT

Modalités de réservation et facturation

Les familles souhaitant inscrire leur enfant doivent remplir un dossier d'inscription, disponible sur le site de la CCTA, sur le portail famille, à l'accueil de l'espace ressource de la CCTA ou sur l'accueil de la Treille. Pour les enfants ayant déjà été inscrits, une mise à jour des informations est demandée pour chaque année scolaire par le biais d'une attestation sur l'honneur, disponible sur le portail famille. Afin de procéder aux réservations, chaque famille a accès sur internet au « Portail famille » : un site qui permet à la fois de réserver ou de modifier les prestations et de communiquer avec l'équipe de direction mais aussi il permet d'informer sur les projets,

³ Caisse d'allocation Familiale

⁴ Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports

⁵ Protection Maternelle et Infantile

programme... Les familles reçoivent une facture après chaque période de vacances en fonction de leur revenus (voir grille tarifaire en annexe)

Public accueilli et caractéristiques du public

Sont accueillis à la Treille les enfants âgés de 3 à 12 ans.

A ce jour le service commun périscolaire accueille, chaque mercredi, 95 enfants en moyenne.

Ils sont issus des communes signataires de la convention du service commun périscolaire (Azas, Bannières, Belcastel, Garrigues, Lugan, Montcabrier, Saint Agnan, Saint-Jean-de-Rives, Saint-Lieux-les-Lavaur, Teulat, Villeneuve-lès-Lavaur et Viviers-lès-Lavaur).

Caractéristiques du public

3/6 ans

Les enfants dans cette catégorie d'âge sont en pleine découverte de leurs corps, de leurs capacités physiques et motrices. Ils n'ont pas la notion de danger.

Ils sont dans l'apprentissage de l'autonomie, de la vie en collectivité, de la politesse, des règles, néanmoins ils restent focalisés sur eux-mêmes.

Leurs besoins sont fortement centrés sur l'affectif et sur la nécessité de sécurité et de réconfort.

A cet âge le rituel prend une grande place. Les enfants sont alors constamment à la recherche des repères concrets.

Ils ont un temps très court de concentration mais ils sont curieux, ils posent souvent des questions, sont imaginatifs et observateurs.

6/9 ans

A cet âge les enfants ont une bonne maîtrise corporelle, ils ont besoin de se dépenser et sont à la recherche de leurs limites.

Ils souhaitent prendre des responsabilités et réaliser des exploits tout seuls, cependant le groupe prend de l'importance et ils peuvent avoir une notion de partage plus développé.

Ils attendent que l'adulte leur fasse confiance.

Ils sont curieux, ils souhaitent connaître, savoir et comprendre. C'est le début de l'esprit critique.

9/12 ans

Pour certains enfants c'est le début de la puberté. Ces transformations physiques sont variables. Ces changements peuvent avoir un impact sur leur assurance et le rapport aux autres.

L'adolescence peut être une période où les enfants réaffirment leur personnalité, ils éprouvent le besoin d'appartenir à un groupe. Ils cherchent à s'identifier avec les figures d'autorité extérieures à la famille. Ils souhaitent être valorisés.

Ils s'intéressent aux créations et maîtrisent des techniques élaborées. Ils construisent leur opinion du monde, ils réfléchissent et font preuve d'esprit critique.

Nouveauté : espace dédié aux 9/12 ans : création d'une YOURTE

Constat : Le diagnostic effectué en 2019 pour contribuer à la signature de la CTG, ainsi que le diagnostic du projet de territoire des nouveaux élus ont mis en avant le besoin de lieux et activités adaptés aux jeunes adolescents et pré-adolescent sur le territoire.

En effet, très peu de jeunes fréquentent les accueils mis en place. Nous réalisons le même constat sur le service commun de la Treille, où les pré-adolescents à partir de 9 ans fréquentent très peu la structure, les activités et lieux n'étant plus adaptés à leur attentes et besoins (présentés ci-dessus).

Les chiffres du diagnostic montrent aussi une hausse des enfants de plus de 6 ans et des adolescents donc une pression sur la jeunesse sur le territoire.

Après réflexion et suite au conseil du SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), nous souhaitons créer un nouvel espace dans la forêt de l'accueil de loisirs en aménagement une yourte identique à celle de l'accueil de loisirs "puech de la joie" de Carmaux. Ce projet de yourte s'intègre parfaitement à notre environnement et permettra ainsi d'accueillir les jeunes adolescents dans un local dédié, en proposant des animations adaptées.

Le dossier d'investissement a été déposé et validé auprès de la Caisse d'Allocation Familiale. Les travaux se réaliseront au deuxième semestre 2022.

D'ici la fin d'année, début 2023 nous accueillerons ainsi les 9/12 ans dans un lieu dédié avec des activités répondant à leurs besoins et attentes.

Accueil du public en situation d'handicap

Cette thématique fait partie des enjeux et actions définis dans le projet de territoire des élus 2020/2030 ainsi que dans les enjeux de la Convention Territoriale Globale.

L'accueil des enfants porteurs d'handicap fait partie intégrante de notre mission. L'équipe d'animation s'efforce à adapter ses activités et assure le meilleur accueil possible pour chaque enfant afin de permettre son intégration dans le groupe. Pour nous, l'inclusion est une préoccupation d'équipe et ne repose pas seulement sur l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap.

Afin d'accueillir au mieux chaque enfant nous travaillons régulièrement avec le PRH (Pôle Ressource Handicap) pour avis, conseils et organisons des rencontres avec les familles afin d'offrir un accueil personnalisé de l'enfant. Si nécessaire (après avis du PRH) nous sollicitons une AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) qui accompagnera l'enfant au sein de la structure.

De plus, l'équipe de direction du service a participé à la formation délivrée par la SDJES et mis en place des temps de formation durant les réunions avec les équipes.

Enfin, il est important pour nous de sensibiliser les autres enfants : de nombreuses actions sont ainsi mises en place en ce sens : animation avec handi81, apprentissage du langage des signes, temps de réflexion...

Accueil des émotions : « la valise à émotion » : ces mallettes sont le fruit d'une réflexion et d'un travail mené en amont sur les émotions (les connaître, les reconnaître, les accueillir), l'écoute active et la bienveillance.

Elles permettent aux enfants d'apprendre à connaître et à exprimer les 4 sentiments de base, mais aussi à les reconnaître chez les autres : tristesse, joie, colère, peur. Différents outils (balle anti-stress, sablier, musique, livres, petits jeux de manipulation pour se calmer etc...) sont ainsi proposés à chaque enfant en fonction de son émotion du moment...La valise à émotion peut évoluer en fonction du groupe d'enfants et d'animateurs et est disponible dans le coin infirmerie, un coin calme et adapté.

Journée type Accueil commun périscolaire

7h30 à 10h15 : Temps d'accueil et d'information à La Treille

Sur ce temps, un accueil personnalisé pour les enfants et les familles est privilégié.

Les enfants arrivent de façon échelonnée. L'équipe d'animation met en place des petits ateliers ludiques (jeux de société, dessin, lecture...) pour amener l'enfant à se « réveiller » à son rythme.

7h30 à 9h00 : Temps d'accueil et d'information à Teulat

Un accueil est ouvert sur la commune de Teulat. Le départ en navette vers la Treille est prévu à 9h00.

9h30 : Collation de matin

Une vraie réflexion est menée autour de l'équilibre alimentaire. Le temps de la collation doit être, surtout, un temps convivial afin de créer du lien et présenter la journée.

10h15 à 11h45 : Temps d'animation

L'équipe d'animation propose diverses activités artistiques ou culturelles, en lien avec la nature. Les enfants peuvent choisir l'activité selon leurs envies.

3/6 ans : les enfants de cette tranche d'âge vivent leur journée au rythme de Pompon, leur mascotte, qui vient leur présenter les activités proposées et partage avec eux quelques récits sur sa vie. Tous les temps de transition sont ludiques...

11h30 à 12h15 et 13h30 à 14h15 : Accueil ouvert aux familles pour amener ou récupérer les enfants.

12h00 : Repas

Les repas sont livrés en liaison froide par le traiteur « Ansamble ».

Le temps du repas est un temps convivial axé sur le partage. Il permet l'échange des enfants avec l'adulte et entre pairs.

C'est un moment qui permet aux enfants l'apprentissage de l'autonomie (débarrassage, nettoyage de la table, tri des déchets...) et est un levier pour sensibiliser à l'hygiène alimentaire.

Les enfants âgés entre 6 et 12 ans, mangent dans le réfectoire avec un service au « plateau ».

Les enfants entre 3 et 5 ans bénéficient d'un service à table.

13h15 à 14h15 : Temps calme

Une pause nécessaire en présence des animateurs et avant de reprendre les activités.

Pour les 6/12 ans, c'est écouter de la musique, lire, faire des jeux calmes (construction, dessins) et jouer au grand air.

Pour les 3/6 ans, ce temps est formalisé par des tapis et coussins posés au sol, de la musique calme, des lumières tamisées et des histoires racontées par les animateurs...

13h15 à 15h45 Pour les plus petits, la sieste dans un dortoir aménagé.

Le temps de la sieste est ritualisé.

Chaque enfant a son propre lit, sa turbulette et sa couverture.

Avant le repas, les animatrices référentes de la sieste, prépare avec les enfants leur petit lit. Chacun est invité à récupérer son doudou et/ou sa tétine pour les laisser sur le lit.

Après le repas, les enfants rejoignent le dortoir où ils sont préparés à tour de rôle. Ils participent à leur déshabillage et vont de manière autonome aux toilettes.

Deux animatrices restent sur place pendant l'endormissement.

Dans le cas où un enfant ne s'endort pas et ne souhaite pas rester, il rejoint le temps calme.

Un réveil échelonné est privilégié.

14h15 à 16h00 : Temps d'animation

Sur ce temps, les enfants peuvent choisir de participer à une activité différente à celle du matin.

16h00 à 17h00 : Goûter et rangement avec les enfants

C'est un moment de partage et de retour au calme. Sur ce temps, il est possible de réaliser un bilan de la journée.

17h00 à 18h30 : Temps d'accueil et d'information La Treille

Le départ en navette vers Teulat est prévu à 17h00.

17h30 à 18h30 : Temps d'accueil et d'information à Teulat

Départ échelonné et accueil des familles, sur ce temps l'équipe d'animation privilégie les activités réalisées en autonomie.

Composition de l'équipe

Tous les animateurs impliqués dans l'accueil, à la Treille, viennent d'horizons, d'âges, de cultures différentes. Ils ont des expériences, des savoir-faire et des savoir-être complémentaires.

Chacune de ces différences sont autant d'atouts qui nous permettent de répondre aux envies et aux besoins de chaque enfant.

L'équipe pédagogique est composée de la façon suivante :

- La direction du centre est assurée par un directeur titulaire d'un DEJEPS DPTR⁶ et d'un adjoint titulaire d'un DEJEPS mention rugby.
- L'équipe d'animation du Service Commun Périscolaire du mercredi est composée par 10 animateurs, dont, 6 titulaires du BAFA⁷, 2 titulaires d'un CQP et 2 non diplômés embauchés par la CCTA.

Réunions d'équipe

Les réunions se déroulent toutes les deux semaines, les mardis à raison de 2 heures. Ce sont des temps de régulation, de préparation, de réflexion mais aussi de formation.

Cette année nous solliciterons nos partenaires qui participeront aux réunions afin de mobiliser et former l'équipe aux différents objectifs et thématique de la structure. L'équipe pourra ainsi visiter le centre d'enfouissement avec le SMICTOM, les chargées de mission PAT et PCAET interviendront régulièrement pour nous accompagner dans le projet...

Un classeur doté de nombreux outils (fiche de séance, connaissance de l'enfant, notion de projets.) est à disposition des équipes et régulièrement présenté et enrichi en réunion.

Rôle de l'équipe pédagogique

L'équipe de direction :

En règle générale l'équipe de direction impulse et anime l'élaboration du projet pédagogique en veillant à associer et prendre en compte tous les publics (enfants, animateurs, parents, des prestataires...).

Est garante de la qualité des projets d'animation et des activités proposés aux enfants, ainsi que de leur bien-être et de leur sécurité.

Forme l'équipe d'animateurs et d'animatrices en facilitant l'expression de chacun et en créant les conditions d'un fonctionnement démocratique.

Organise et gère l'accueil collectif de mineurs en se référant aux valeurs du projet éducatif.

Veille aux bonnes relations entre les individus, organise l'information et la communication de l'accueil.

Sollicite des partenariats en s'appuyant notamment sur le potentiel éducatif du territoire.

⁶ Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Développement de Projets, Territoires et Réseaux

⁷ Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Favorise la dimension ludique de ce lieu d'accueil par le biais de la décoration du lieu et des modalités d'accueil des familles.

L'équipe d'animation :

Assure la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.

Participe de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan.

Elabore des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique, le plan mercredi

Propose aux enfants un panel d'activités de qualité tout en leur laissant la possibilité de construire leur journée selon leurs envies et leurs besoins.

Réfléchit avec les enfants aux règles de fonctionnement et favorise leur application.

Participe et veille au bon déroulement des activités réalisées par un intervenant ou un partenaire extérieur.

Anime tous les temps de vie quotidienne, est à l'écoute et est disponible pour les enfants.

L'accueil des stagiaires

Nous accueillons régulièrement des animateurs stagiaires au sein de la structure. Un accompagnement est mis en place pour permettre aux stagiaires d'acquérir et développer les aptitudes nécessaires pour exercer les fonctions de l'animateur.

Un livret de stage leur est notamment remis : ce support a pour but, d'une part, de faciliter l'évolution et l'évaluation des stagiaires, et, d'autre part, de réaliser un « état des lieux » de leurs connaissances, de leur donner une ligne directrice et d'apprécier leur évolution au fil du stage. Il sert également au bilan final du stage.

Chaque année, un BAFA est organisé avec Loisirs Education et Citoyenneté sur le site de La Treille afin de former et fidéliser les animateurs du territoire.

Hygiène et sécurité des enfants

Projet d'Accueil Individualisé⁸

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant, atteint d'un trouble de santé, tels que l'allergie alimentaire, asthme ou autre pathologie chronique. Ce document est établi par les familles avec le médecin traitant. Lors de l'élaboration du dossier d'inscription les familles ayant un enfant nécessitant un PAI doit le signaler et ajouter les documents contenant toutes les explications des soins.

L'équipe de direction peut prendre contact avec les familles pour demander des explications complémentaires.

La famille doit fournir une pochette, marqué au nom de l'enfant, avec un exemplaire de médicaments à administrer.

⁸ PAI

Prise de médicaments exceptionnelle

En cas de traitement ponctuel, l'équipe de direction, peut aider à la prise des médicaments à la demande des familles, avec une ordonnance médicale.

Soins

Les locaux disposent d'une infirmerie permettant à l'équipe de donner les premiers soins en cas d'égratignure ou coup.

Elle est équipée de lits afin que les enfants puissent se reposer en cas de besoin.

Des trousse à pharmacie sont mises à disposition pour l'équipe lors de sorties.

Tous les soins réalisés sont consignés dans le registre d'infirmerie.

Au moindre doute concernant la santé de l'enfant l'équipe de direction, peut contacter la famille ou les secours.

Les exercices Incendie et Plan Particulier de Mise en Sûreté⁹

Afin d'être réactifs et efficaces en cas de danger, nous réalisons 2 exercices Incendie par an et un PPMS en cours d'élaboration.

Pour mieux agir dans le cas de risque l'équipe d'animation est sensibilisée par rapport à la conduite à tenir dans un cas de force majeure.

Communication

Au sein de notre accueil la communication prend une place essentielle. Elle permet d'assurer une cohérence et une continuité entre les divers acteurs (familles, partenaires et divers membres de l'équipe).

Les familles peuvent ainsi retrouver l'ensemble des informations (présentation des accueils, projet éducatif, grille tarifaire, règlement intérieur, programme, petit journal, dossiers d'inscription) sur le site de l'intercommunalité ainsi que sur le portail famille.

Nous rédigeons aussi après chaque période un « petit journal » qui valorise les actions des accueils, informe du fonctionnement ou nouveauté, donne des petits conseils de lecture, jeux, ou activité en direction des familles...

Le Facebook de la CCTA informe aussi régulièrement les familles.

Le présent projet est mis à disposition des familles au sein de la structure, sur le site de la CCTA ainsi que sur le portail famille.

⁹ PPMS

La Parentalité

Cette année un accent sera mis sur la **Parentalité** : en effet la période covid nous a éloigné des familles, des échanges et des contacts avec celles-ci.

Nous organisons donc **un comité des parents** dès la rentrée de 2022 représentant les familles. Ce comité se réunira deux fois par an et nous construirons ensemble le projet de la structure. Il sera aussi invité au comité de pilotage du Plan Mercredi.

Tout au long de l'année, les familles seront aussi sollicitées pour intervenir auprès des enfants pour des moments d'échange, de présentation de leur métier ou savoir-faire, de visite de leur entreprise ou ferme...

De plus nous avons inséré une page « parent » dans le Pt journal (présentant quelques conseils de lecture, de jeux, d'activités et autres à vivre en famille...) et une page participative (défis, retour de leur activités, photos...)

Un livre d'or et un arbre aux valeurs permet enfin à chacun de s'exprimer au sein de la structure.

Le lien avec les écoles

Nous mettons l'accent cette année sur le lien avec les écoles qui jusque-là était un peu timide.

Notre projet pédagogique s'appuie désormais sur les projets des différentes écoles du territoire.

De plus, l'équipe de direction du service commun participera à un conseil d'école par an et à la réunion de rentrée auprès des familles.

L'ensemble de ses rencontres et échanges permettront un accueil plus cohérent sur le territoire.

Les équipes de directions des écoles seront invités au comité de pilotage, nous réfléchiront ensemble à un projet commun/ une thématique commune sur le territoire.

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage se réunira 1 à 2 fois par an. Il sera composé de :

- L'équipe de direction de la structure et des animateurs
- Les élus de la commission enfance
- Les représentants des institutions (SDJES, CAF)
- Les représentants des familles
- Les intervenants/partenaires principaux en fonction de nos projet (SMICTOM, chargé PAT, chargée PCAET...)

Le premier sera organisé en septembre ou octobre, il sera l'occasion de présenter aux partenaires notre projet, ainsi que de réfléchir ensemble à une collaboration avec les familles et les écoles. Nous réfléchirons à un thème ou projet commun sur tout le territoire.

Le comité de pilotage permettra d'impulser une réelle coéducation, de favoriser des moments d'échange, de connaissance et de réflexion et d'évaluer les projets en cours.

IV. PEDAGOGIE ET PROJETS

Notre démarche pédagogique

L'équipe pédagogique de la Treille affirme le respect de l'Humain dans sa diversité et s'engage à lutter contre toute forme de discrimination.

Notre travail est axé sur l'ouverture au monde et à l'autre pour faire de notre structure un lieu d'échange, de partage, d'écoute et de solidarité. La bienveillance est notre maître mot.

Nous souhaitons continuer à entretenir une dynamique qui vise à l'élaboration de projets où l'enfant est force de proposition et acteur à part entière.

Notre ambition est de mutualiser nos compétences avec les autres acteurs éducatifs du territoire pour créer une véritable démarche partenariale où parents et professionnels pourrons, ensemble, répondre aux questions de l'éducation.

L'ensemble des actions proposées ont du sens et s'inscrivent dans une démarche ludique, pédagogique et de loisirs. L'enfant a le choix de participer ou non à l'ensemble des propositions.

Nos objectifs pédagogiques

Objectif pédagogique 1

Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la citoyenneté.

- En favorisant les temps d'échanges.
- En permettant aux enfants d'avoir des temps de décisions.
- En valorisant leurs idées.
- En impliquant les enfants dans la création et l'évolution des règles de vie.

Objectif pédagogique 2

Favoriser l'épanouissement des enfants.

- En aménageant des espaces selon leurs besoins.
- En respectant le rythme de chacun.
- En suscitant la curiosité des enfants par des activités variées et adaptées.
- En favorisant l'écoute et la participation des enfants.

Objectif pédagogique 3

Permettre à l'enfant de découvrir différents temps de loisirs.

- En diversifiant les activités et en prenant en compte le choix des enfants.
- En favorisant la mise en place de leurs propres projets.

- En impliquant les enfants dans l'élaboration des plannings d'activités.
- En permettant aux enfants de disposer de temps durant lequel ils feront leurs propres choix.
- En tenant compte des suggestions, des attentes et des critiques exprimés par les enfants.

Objectif pédagogique 4

Proposer aux enfants un large panel de possibilités en s'associant à divers acteurs éducatifs.

- En développant les partenariats avec les associations locales pour valoriser les ressources éducatives du territoire.
- En cultivant avec les familles des liens de confiance et ainsi avoir les outils pour accueillir au mieux chaque enfant.

Nos actions pédagogiques - Le Plan Mercredi

Dans le cadre du « Plan Mercredi » et en concertation avec l'équipe, le projet d'animation « Les sentiers de la Treille » a vu le jour. Celui-ci est le résultat d'une profonde réflexion sur de l'actualité, les réalités du terrain et du territoire.

« Sur les sentiers éducatifs de la Treille »

« Sur les sentiers éducatifs de la Treille » est une action qui sert de fil conducteur à tous les projets proposés et menés dans la structure tout au long de l'année.

Il est divisé en 4 projets d'animation différents qui ont été construits en réponse au constat évoqué précédemment. De plus, nous avons pris en compte dans cette réflexion les nouveaux enjeux du projet de territoire 2020/2030 voté par nos élus début 2022. Ainsi nos actions s'inscrivent aussi dans le cadre du PAT (Plan Alimentaire Territorial) et du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).

Par le biais de ces projets, nous souhaitons favoriser la découverte, la connaissance, l'expérimentation et l'accès à la culture et aux activités en lien avec la nature et l'environnement.

Ces actions permettront aux enfants d'acquérir des valeurs et compétences essentielles à leur construction en tant que citoyen de demain et à leur autonomie.

Les activités seront adaptées par l'équipe d'animation en fonction du public et de leur tranche d'âge et s'intègrent pleinement à notre journée type.

Projet d'animation « Le sentier du goût » (Du champ à l'assiette)

Notre ambition : présenter de façon ludique les enjeux de l'alimentation, de la production à la nutrition, nos enfants étant les consommateurs d'aujourd'hui et de demain !

Dans le cadre du **PAT**, nous souhaitons ainsi proposer aux enfants du service commun, une approche active de l'alimentation responsable et locale pour mieux comprendre nos modes d'alimentation et entre autres leurs impacts environnementaux.

Objectifs généraux et opérationnels :

Objectif général : Eveiller, sensibiliser l'enfant à son environnement local, devenir un petit consommateur éclairé dans ses choix alimentaires

Objectif opérationnel 1 :

Permettre aux enfants d'affiner la connaissance de leur territoire au travers de l'alimentation et du goût.

Les enfants recenseront par exemple les différentes cultures semées sur le territoire, puis les retranscriront sur une carte. Ils rencontreront des producteurs locaux, visiteront des fermes et production ... des intervenants locaux travaillant dans les métiers de bouche participeront à ce projet d'animation (agriculteurs du territoire, restaurateurs, parents, etc.)

Objectif opérationnel 2 :

Découvrir et redécouvrir l'aliment au travers d'activité ludiques et pédagogiques

Tout le long du projet, les enfants penseront et réaliseront un jardin afin d'étudier le cycle à partir de la graine jusqu'aux fruits ou aux légumes puis à l'assiette.

En fin de ce cycle, nous réaliserons une exposition afin de présenter les différentes étapes des cultures de graines.

Mais aussi les actions pédagogique et ludiques (atelier cuisine, concours de recettes...) viseront à comprendre le parcours d'un aliment, prendre plaisir à cuisiner, savoir lire les étiquettes sur les produits, , comprendre la saisonnalité ...

Objectif opérationnel 3 :

Sensibiliser au gaspillage alimentaire, ses conséquences et les actions possibles pour le réduire par la réutilisation des déchets alimentaire. Nos animations permettront par exemple d'apprendre à cuisiner pour limiter la création de déchets (recette avec les restes...), connaître les quantités nécessaires à consommer et identifier les gestes simples qui permettent de réduire le gaspillage alimentaire. Un compost sera mis en place et utilisé pour notre jardin pédagogique

Projet d'animation « Le sentier Nature »

L'éducation à l'environnement permet de découvrir, de mieux comprendre et de sensibiliser les enfants à l'impact de l'être humain sur la nature.

Afin d'accompagner les enfants dans cette démarche, l'équipe d'animation met en place des ateliers et activités sur le thème de la nature, du cadre de vie, de l'écologie... Elle image les différents thèmes en l'associant à des pratiques de la vie quotidienne, comme le tri sélectif, le recyclage de matériaux, le compostage, la réalisation d'un jardin...

De nombreux intervenants (SMICTOM, CPIE, jardin de Martine, bénévoles, FD de chasse, maison du vélo, réseau graine...) participeront à cet éveil à l'environnement. Nos actions se dérouleront aussi dans le cadre du PCAET de la collectivité.

Objectifs généraux et opérationnels :

Objectif général : Permettre aux enfants de se familiariser, appréhender, s'approprier et comprendre son environnement naturel proche, ainsi que l'impact que l'être humain exerce vis-à-vis de la nature.

Objectif opérationnel 1 :

Tout au long du projet, les enfants seront sensibilisés au respect de la nature et de l'environnement dans lequel ils vivent grâce à la découverte de la faune et de la flore qui entourent la Treille. Ainsi, des intervenant du SMICTOM, de l'ONF (Office National de Forêt), l'association nature à tire d'aile, l'association ornithologique du tarn permettront à chacun de découvrir son environnement proche et en particulier les richesses de la Treille

Objectif opérationnel 2 :

Pendant la durée du projet, les enfants seront sensibilisés à la problématique des déchets, au tri sélectif et à la revalorisation des déchets durant leurs activités.

Nous travaillerons en étroite collaboration avec le SMICTOM, qui nous aidera à adapter nos actions du quotidien par des actions simples, efficaces et pérennes dans le but de réduire la quantité et la nocivité de nos déchets. L'objectif est de passer de la réflexion à l'action, de comprendre et agir !

Objectif opérationnel 3 :

Sensibilisation à la réduction des consommations d'énergie, d'eau et les émissions de polluants liées à l'utilisation des locaux et aux déplacements (atelier scientifiques, visite, éducation à la mobilité douce, intervention de la maison du vélo par exemple...)

Projet d'animation « Le sentier des ânes »

La relation avec les animaux doit être fondée sur le respect, la bienveillance et la patience, tant de valeurs que nous pouvons apprendre par le biais du lien que nous construisons avec eux.

C'est sur ces fondements que l'équipe de la Treille propose un travail pédagogique complet qui renforce l'apprentissage du respect et la confiance en soi même et des autres.

Ce travail avec les 10 ânes de notre accueil, nous permet également de sensibiliser les enfants à l'écologie, l'environnement, la découverte de la vie rurale et l'histoire de nos campagnes...

Une animatrice spécialisée est porteuse du projet.

Objectifs généraux et opérationnels :

Objectif général : Accompagner les enfants dans la découverte des ânes, de leurs habitudes, leurs besoins et leur utilité

Objectif opérationnel 1 :

Pendant la durée du projet, les enfants vont soigner les ânes et réaliseront des balades pour apprendre à les mener, à les découvrir, les rencontrer.

Objectif opérationnel 2 :

Durant le projet, les enfants auront des temps de réflexion et de recherches d'informations pour comparer, décrire et évoquer le passé des ânes.

Objectif opérationnel 3 :

Tout au long du projet, les enfants réaliseront un potager avec l'aide des ânes. Travail du sol, fertilisation avec du crottin d'âne, portage et débardage.

Projet d'animation « Le sentier du patrimoine »

L'éducation au patrimoine nous permet de découvrir et comprendre l'évolution du monde rural et urbain qui nous entoure.

Les enfants découvriront le territoire avec ses différents espaces urbains et ruraux avec l'équipe pédagogique de la structure. Ils seront sensibilisés à l'histoire et à l'architecture du patrimoine.

Objectifs généraux et opérationnels :

Objectif général : Accompagner les enfants dans la connaissance du patrimoine local, leur donner les moyens de le comprendre et de devenir acteurs de leurs découvertes.

Objectif opérationnel 1 :

Tout au long du projet, les enfants réaliseront diverses visites sur des lieux chargés d'histoire ou lieux de citoyenneté dans le territoire accompagnés d'intervenants (élus, habitants, bénévoles locaux, office de Tourisme).

Objectif opérationnel 2 :

Après chaque visite, les enfants réaliseront divers ateliers artistiques liés aux lieux découverts et proposeront une exposition en fin de cycle (poterie, peintures, dessins, photos, film, maquettes...).

Progression pédagogique

Pour faciliter la mise en place de chaque projet, les animateurs référents ont découpé chaque objectif en plusieurs séances d'activités. Cette réflexion en amont a permis de déterminer les axes de travail, la progression pédagogique et de mettre en évidence les besoins des ressources nécessaires au bon déroulement de l'action.

Cette réflexion devient, donc, un guide pour mener au mieux les projets mais aussi pour évaluer l'action et si besoin envisager des ajustements et re définir les choix pédagogiques. Chaque séance est consignée dans une fiche pédagogique destinée à cet effet.

A chaque fin de cycle, nous valoriserons les divers projets au travers de diverses restitutions telles que des expositions, représentations, spectacles..., à destination ou avec la participation des familles et autres partenaires.

V. EVALUATION

L'évaluation est effectuée tout le long de l'année avec l'équipe pédagogique.

Elle permet de redéfinir certains axes de notre fonctionnement sur le terrain et de mettre en évidence l'avancée sur les objectifs pédagogiques fixés.

Ces divers temps d'évaluation servent aussi à questionner nos pratiques et à nous donner des pistes pour mieux évoluer dans notre action.

Pour évaluer les objectifs pédagogiques de chaque structure, nous proposons une grille d'évaluation adaptée qui sera utilisée sur tous les temps de bilan et qui pourra évoluer et être agrémentée selon les besoins et projets menés.



Grille évaluation service commun périscolaire La Treille

1 : Tout est à construire		2 : On y travaille		3 : Une bonne dynamique		4 : Belle avancée		5 : Objectif atteint !	
		1	2	3	4	5			
Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la citoyenneté.	Les règles de vie ont été définies avec les enfants								
	Les règles de vie sont comprises et appliquées par les enfants								
	La notion de respect est abordée								
	La notion de laïcité est abordée								
	Les notions de tolérance et de diversité sont abordées								
	Les enfants ont pu partager leur savoir-faire et les jeux								
	Les conflits entre enfants sont fréquents								
	Lorsqu'un enfant est en difficulté, un autre enfant vient spontanément l'aider								
	Les enfants jouent ensemble sur les temps informels								
	Aucun enfant n'est à l'écart du groupe, chacun participe à sa façon								
	La vie de groupe est harmonieuse								
	L'équipe pédagogique connaît les besoins de chaque enfant								
	Le rythme de chaque enfant est respecté								
	Le besoin de repos des enfants est pris en compte								
	Plusieurs activités leur ont été proposées								

Favoriser l'épanouissement des enfants.	Les enfants peuvent exprimer leurs idées et inquiétudes					
	Des temps de jeu libre sont mis en place					
	Chaque enfant est amené à avoir des responsabilités					
	L'autonomie des enfants est favorisée					
	Chaque enfant a été valorisé d'une manière ou d'une autre					
Permettre à l'enfant de découvrir les différents temps de loisirs.	Les enfants font part de leurs idées					
	Des temps de parole sont mis en place					
	Des outils pour recueillir la parole de l'enfant sont mis en place (boîte à idées)					
	Les enfants participent à l'organisation du planning					
	Les enfants sont curieux de découvrir de nouvelles activités					
	L'apprentissage par l'expérimentation est favorisé					
	Les enfants se sont investis dans les activités					
Proposer aux enfants un large panel de possibilités en s'associant à divers acteurs éducatifs.	Des activités ont permis la découverte du territoire					
	Les associations du territoire ont été sollicitées					
	Des actions avec d'autres structures ont été organisées					
	Les familles ont été sollicitées					
	Des temps de rencontre avec les familles sont organisés					
	Les parents sollicitent l'équipe d'animation					

VI. CONCLUSION

Ce projet pédagogique est un contrat de confiance entre l'équipe, les parents, les partenaires et les enfants.

Il permet de donner un réel sens aux activités, aux projets proposés.

Ce document reste cependant très général, car il s'inscrit sur du long terme et peut évoluer en fonction du public mais aussi des personnes qui le font vivre.

Ce projet « plan mercredi » impulsera après la période que nous venons de vivre un nouvel élan de cohésion, de partage et de découverte. L'ensemble de l'équipe a pris un réel plaisir à l'imaginer et fera son maximum pour le concrétiser et offrir de beaux moments de loisirs aux les enfants du territoire.



...ANNEXES...

- 1- Plaquette et tarifs du service commun
- 2- Fiche de séance
- 3- Exemple de « Ptit journal » (partie service commun)



Annexe N° 1 - Plaquette et tarifs du service commun

Les informations de votre centre...

RESERVATIONS

Les réservations et modifications se réalisent uniquement via le portail famille jusqu'au lundi 10h00 qui précède le mercredi réservé.

HORAIRES

Teulat : Ecole des Tournesols ; 20 route des coteaux 81500 Teulat
☎ : 05 63 34 90 23 Accueil : 7h30/9h00 et 17h30/18h30

La Treille : 328 route de La Treille 81500 Lugan ☎ : 05 63 83 14 95
Accueil : 7h30/10h15 ; 11h30/12h15 et 13h30/14h15 ; 17h/18h30

AFFAIRES

Nous fournissons la collation du matin, le repas et le goûter
N'oubliez pas les chaussons pour l'intérieur et les vêtements et chaussures de rechange (bottes) pour l'extérieur !

TARIFS

Prestations de base	1 ^{ère} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche	4 ^{ème} tranche	5 ^{ème} tranche
Quotient familial *	< 500 €	500 € à 699 €	700 € à 899 €	900 € à 1099 €	> 1099 €
Journée	2,40 €	3,40 €	7,00 €	8,50 €	10,00 €
Demi-journée	1,20 €	1,70 €	3,50 €	4,25 €	5,00 €
Repas	4,30 €				
Plateau repas dans le cadre d'un PAJ	11 €				

Conditions spécifiques	1 ^{ère} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche	4 ^{ème} tranche	5 ^{ème} tranche
Absence non signalée	Tarif de la prestation réservée				
Dépassement horaire (retard)	3,75 € par ¼ d'heure entamé				

Service Commun Périscolaire La Treille

ACCUEIL DE LOISIRS LA TREILLE
Lieu-dit LA TREILLE, 81500 LUGAN
☎ : 05 63 83 14 95





Voici les projets que vos enfants vont découvrir à La Treille...

Le sentier du goût



Les enfants développeront leur sens du goût et s'interrogeront sur la composition de leur assiette. Au menu : les saisons des fruits et légumes, transformation des aliments, etc.

Le sentier du patrimoine



Les enfants réaliseront diverses visites de villages et curiosités de notre beau patrimoine territorial. Après chaque sortie, les enfants raconteront leurs découvertes au travers d'ateliers artistiques (photographie, reportage vidéo, peinture, création de maquette...).

Le sentier des ânes



Les enfants participeront à diverses activités autour des ânes, la connaissance de l'animal, les soins, la balade... Les enfants pourront découvrir l'univers de ces agréables compagnons!

Le sentier nature



Les enfants prendront part à des journées de jardinage et de plantation dans le beau domaine de La Treille. Ils participeront à des activités "nature" proposées par divers partenaires (Association ornithologique, SMICOM...).

« Ces projets sont proposés par l'équipe d'animation dans le cadre du plan mercredi, ils permettront de découvrir les différents sentiers (projets) individuellement ou en parallèle. Ils s'appuient sur les divers PEDT (Projet Educatif De Territoire) des communes signataires. Ils sont le fruit de la réflexion et la concertation tout en tenant compte des divers besoins et envies des enfants. »

Annexe N° 2 - Fiche de séance

Fiche de séance		Date : Durée :
Age : Nombre d'enfants : Min : Max :		Objectifs de la séance :
Matériel pour cette séance :		
Lieux	Aménagements nécessaires :	
Déroulement de la séance :		
Sécurité (points à prendre en compte)	Plan B/variante	
Evaluation de la séance :	Evaluation de ma posture et menée	

Annexe N° 3 - Ptit Journal

(partie périscolaire)





Au sommaire...



L' Edito



**L' ALSH la Treille et Service
Commun Péri-scolaire**



L' ALSH Goscinny



L' ALSH Jean de la Fontaine



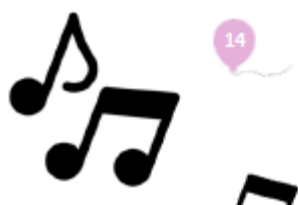
La Rubrique des enfants



La Rubrique particip'activ



La Rubrique des parents



Le p riscolaire   La Treille



Elles sont enfin arriv es !!
Un nouveau moyen de
d placement pour les
maternelles de la Treille...
LES DRAISIENNES

Agilit 

Motricit 

S curit 

Pr vention



Mini parcours de
circulation routi re et
sensibilisation aux
 l ments de s curit   
entretenir sur son v lo
pour les  l mentaires !



Mais aussi... des jeux
en for t, des ateliers
bricolage, animation
asinerie ...

Avec la Maison du V lo